



## Commune de Suscévaz

# Qualité de l'eau potable en 2021



### Qualité de l'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

### Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient à plus de 90% de SAGENORD SA ([www.sagenord.ch](http://www.sagenord.ch)) et le solde du captage de la Fontaine à Fondraz.

### Désinfection

Pour la Fontaine à Fondraz elle est désinfectée par un appareil d'irradiation UV et pour l'eau provenant de SAGENORD SA elle est traitée par chloration.

### Contrôles sanitaires (analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 2 prélèvements par année effectués par l'entreprise CONNECT SA, 3 programmes partiels, un programme complet, une analyse chlorothalonil et un programme de contrôle de la désinfection (THMs). SAGENORD SA effectue aussi des prélèvements sur l'intégralité de ces ressources. L'office de la consommation (OFCO) a également effectué deux analyses.

### Résultats des analyses et qualité de l'eau

Aucun dépassement des valeurs n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

### Paramètres physiques et chimiques - ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution.

Dureté totale : eau moyennement dure

<i>Paramètre</i>	<i>Résultats</i>	<i>Norme</i>
Température moyenne	10°C	
Calcium	78.6	M : max 200 mg/L
Magnésium	14.9	M : max 125.0 mg/L
Sodium	4,0	Max. 200.0 mg/L
Potassium	0,9	M : max 5.0 mg/L
Ph	7,25	M : 6.8 – 8.2
Chlorures	7,1	VM : max 250 mg/L
Nitrate	6.5	Max. 40.0 mg/l
Sulfate	18,8	M : max 50 mg/L
Hydrogencarbonates	283,65	<i>Pas de norme</i>



# Commune de Suscévaz

## En conclusion

A l'exception de métabolites des herbicides Benzamide, Chloridazon et Métolachlore et d'un métabolite du fongicide Chlorothalonil(R471811) qui ont été décelés, mais loin des normes admises, l'eau fournie correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable.

## Information utile

En cas de questions supplémentaires, **Monsieur Christophe Décoppet**, municipal se tient à votre disposition : tél. **079 280 80 14**

La commune de Suscévaz, mars 2022